

**AFRICAN UNION**

الاتحاد الأفريقي



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

**LA DÉCLARATION DE PARIS SUR L'ÉTABLISSEMENT DU SECRÉTARIAT**

**PANAFRICAIN DE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (PAPS)**

**21 MAI 2023, PARIS, FRANCE.**

Nous, Ministres de la Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Burkina Faso, de la Gambie de la Somalie et du Botswana, au nom de tous les ministres, des Directeurs des Services vétérinaires (DSV), des Communautés Economiques Régionales (CER), des Organisations de la Sociétés Civiles (OSC), des acteurs de la chaîne de valeur de l'élevage, des représentants des organisations internationales (UA-BIRA, UA-PANVAC, FAO, OMSA, ILRI), et du représentant des établissements d'enseignement vétérinaire Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar lors de la 90e session de l'Assemblée Générale de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) tenue à Paris en France du 21 au 25 mai 2023. **RECONNAISSONS** les efforts déployés par les États membres, le soutien et les contributions des partenaires en vue d'arrêter la propagation continue de la peste des petits ruminants (PPR) et d'autres maladies des petits ruminants en Afrique. Nous sommes **DÉTERMINÉS** à éradiquer la PPR en Afrique d'ici 2030 et à faire du secteur de l'élevage un secteur économique majeur pour

la transformation durable des moyens de subsistance et l'éradication de la pauvreté, en particulier dans les communautés africaines dépendantes de l'élevage. Nous **RÉAFFIRMONS** la Déclaration de Nairobi sur l'éradication de la peste des petits ruminants d'ici à 2030 qui, entre autres, demande aux États membres d'inclure l'éradication de la PPR comme une priorité dans leurs plans nationaux d'investissement dans l'agriculture (PNIA) et d'assurer des allocations budgétaires et des décaissements adéquats pour la mise en œuvre efficace et opportune des stratégies nationales relatives à la PPR. Nous **ENGAGEONS** la Commission de l'UA, les Communautés économiques régionales, les États membres, la FAO, l'OMSA et les autres partenaires à établir des partenariats stratégiques pour renforcer la coordination et optimiser la mobilisation des ressources pour l'éradication de la PPR et à donner la priorité et la visibilité à l'éradication de la PPR sous la coordination générale de l'UA-BIRA. Nous **ENDOSSONS**, par conséquent, la création du Secrétariat Pan Africain de la PPR à l'UA-BIRA pour coordonner toutes les activités liées aux initiatives d'éradication de la PPR afin d'avoir un centre dédié, ciblé et efficace pour un effort de contrôle mieux harmonisé de la maladie sur le continent et pour éradiquer la maladie avec des résultats et des impacts souhaitables, parmi lesquels l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la création d'emplois, l'autonomisation des jeunes et des femmes, l'élimination de la

pauvreté et l'amélioration du bien-être et des moyens de subsistance de la population des États membres africains.

Fait à Paris, 21 mai 2023

**Les Ministres**